

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CCAS D'ARTAS**

Envoyé en préfecture le 12/03/2025

Reçu en préfecture le 12/03/2025

Publié le 12/03/2025

ID : 038-213800154-20250306-D20250306_03-BF



Délibération n° D2025-03-06/03

Date de convocation : 17/02/2025

Auteur = Martial SIMONDANT – Président

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de membres présents : 14
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Contre : 0 Pour : 15 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

L'an deux mille vingt-cinq, le six mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Artas dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. SIMONDANT Martial,

Présents : SIMONDANT Martial, BOUVIER Christian, CHAUVIN Pascal, LEMOINE Brigitte, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, BALLEST Dominique, BOURGET Nicole, BRUN Myriam, CANEL Christian, COLLIN Martine, GREA François, PEYROLA Pascale, ROSTAING Fabienne.

Excusé(s) : PIGNARD Laurence, SAUNIER Isabelle.

Pouvoirs : GUETAT Suzanne donne pouvoir à BOUVIER Christian.

BUDGET PRIMITIF DU CCAS - EXERCICE 2025

Monsieur le Président présente au conseil d'administration, le budget primitif 2025 du CCAS. Le budget proposé est équilibré à la somme de **25 000.00€** en section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS :

- **VOTE** le budget primitif du CCAS, de l'exercice 2025, tel que présenté
- **DIT** que le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement
- **CHARGE** Monsieur le Président et le Trésorier, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce s'y rapportant

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an
ci-dessus

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Président,
Martial SIMONDANT

